

LE REGISTRE DES COPROPRIÉTÉS

Contrat d'interface des webservices - syndics

Juin 2017

Les modifications apportées entre les V2.0.0 et V2.0.1 sont soulignées dans le document





V.0.14	12/04/2016	Première version diffusée
V.0.16	13/07/2016	<ul> <li>Deuxième version diffusée:</li> <li>Ajout des règles 36 à 43, 111 et 112</li> <li>Ajout de la règle 107 pour l'immatriculation</li> <li>Ajout de la règle 3 pour les mises à jour standard et annuelle</li> <li>Ajout de la règle 44</li> <li>Modification des règles 101, 102, 107, 111 et 112</li> <li>Ajout de la règle 113</li> <li>Modification des règles 111 et 113.</li> </ul>
V1.0	25/10/2016	<ul> <li>Troisième version diffusée:</li> <li>Le champ syndicat coopératif est non obligatoire pour un syndic professionnel</li> <li>Ajout de la règle 45</li> <li>Ajout de la règle 46 en immatriculation</li> <li>Suppression de la règle 44 en mise à jour</li> <li>Modification de la règle 108: valable seulement pour une mise à jour annuelle</li> <li>Modification de la règle 112</li> <li>Modification de la règle 104</li> <li>Ajout de la règle 115</li> <li>Ajout de la règle 116</li> </ul>
V.1.0.1	13/12/2016	<ul> <li>Modification de la valeur énumérée du champ typeChauffage : ajout de « SANS_CHAUFFAGE »</li> <li>Correction d'une coquille pour la règle 108</li> </ul>
V2.0.0	28/03/2017	<ul> <li>Modification des WS et objets communs existants:</li> <li>WS1 et WS2:</li> <li>Ajout des objets facultatifs receptionParMail et adresseMailRelances</li> <li>Modification de la règle 5, compte-tenu de la possibilité de géolocaliser la copropriété avec les parcelles cadastrales</li> <li>WS2:</li> <li>Mise à jour du WS « Mise à jour standard et annuelle » (Réf. WS2) pour retourner la dernière attestation et la fiche synthétique</li> <li>Ajout de la règle 117</li> </ul>

		Objets communs :
		<ul> <li>Objet donneesFinancieres: précision dans la définition du champ « Fonds de travaux »</li> <li>Objet identification: ajout de l'objet facultatif « parcelle »</li> </ul>
		Ajout de nouveaux WS :
		<ul> <li>Téléchargement des données d'une copropriété (Réf. WS3)</li> <li>Demande de rattachement avec pièce justificative (Réf. WS4)</li> <li>Déclaration d'un successeur (Réf. WS5)</li> <li>Renouvellement d'un mandat de gestion (Réf. WS6)</li> <li>Confirmation de rattachement suite à la déclaration du prédécesseur (Réf. WS7)</li> </ul>
<u>V2.0.1</u>	<u>07/06/2017</u>	<u>WS 1 et WS 2 :</u>
		<ul> <li>Précisions apportées sur le champ adresseMailRelance</li> <li>Précisions apportées sur l'exemple requête (adresseMailRelance et Objet Parcelle)</li> <li>Précisions apportées sur le code erreur 9</li> <li>Ajout du code erreur 47</li> </ul> WS 3 :
		<del>// 000.</del>
		<ul> <li>Précisions apportées sur les codes erreurs 9, 152, 153 et 154</li> </ul>
		<u>WS 4 :</u>
		Suppression du code erreur 40
		<u>WS 5 :</u>
		<ul> <li>Précisions apportées sur l'exemple requête</li> <li>Ajout des codes erreurs 188, 189 et 199</li> </ul>
		<u>WS 6 :</u>
		Précisions apportées sur l'exemple requête
		<u>WS 7 :</u>
		<ul> <li>Précisions apportées sur l'exemple requête</li> <li>Précisions apportées sur le champ infoRattachement</li> </ul>
		Objets communs JSON :
		Précisions apportées sur les champs anneeConstruction;
		chauffageCollectifUrbain ;montantImpayésCoproprietaires ; section ; numParcelle ; adminProvisoire ; typeTeledeclarant

# Table des matières

A.	Prése	ntation	6
В.		à l'API et authentification	7
С.		ption des webservices	
		mmatriculation d'un syndicat de copropriétaires et rattachement de son repré	_
(	Réf. WS	1)	8
	C.1.1.	Description HTTP	8
	C.1.2.	Description de la requête JSON	8
	C.1.3.	Exemple de requête	11
	C.1.4.	Description de la réponse	13
	C.1.4.1	Codes de retour HTTP	13
	C.1.4.2 C.1.5.	Réponse JSON	13 18
	C.2. N	lise à jour du dossier d'immatriculation d'une copropriété (Réf. WS2)	19
	C.2.1.	Description du cas d'usage	19
	C.2.2.	Description HTTP	20
	C.2.3.	Description de la requête JSON	21
	C.2.4.	Exemple de requête	22
	C.2.5.	Description de la réponse	25
	C.2.5.1	Codes de retour HTTP	25
	C.2.5.2	Réponse JSON	25
•		éléchargement des données d'une copropriété (Réf. WS3)	
	C.3.1.	Description du cas d'usage	
	C.3.2.	Description HTTP	
	C.3.3.	Description des paramètres HTTP	32
	C.3.4.	Exemple de requête	33
	C.3.5.	Description de la réponse	33
	C.3.5.1	Codes de retour HTTP	33
		Réponse JSON	
•		Demande de rattachement (Réf. WS4)	
	C.4.1. C.4.2.	Description du cas d'usage	36
	C.4.2.	Description HTTP	36 36
		Exemple de requête	36
	C.4.5.	Description de la réponse	
	C.4.6.	Codes de retour HTTP	37
	C.4.7.	Réponse JSON	37
	C.5. C	eclaration d'un successeur (Réf. WS5)	39
	C.5.1.	Description du cas d'usage	39
	C.5.2.	Description HTTP	39
	C.5.3.	Description des paramètres HTTP	39
	C.5.4.	Exemple de requête	40
	C.5.5.	Description de la reponse	40
	C.5.6.	Codes de retour HTTP	40
	C.5.7.	Réponse JSON	40
	C.6. R	enouvellement d'un mandat de gestion (Réf. WS6)	43

C.6.1.	Description du cas d'usage	43
C.6.2.	Description HTTP	43
C.6.3.	Description des paramètres HTTP	43
C.6.4.	Exemple de requête	44
C.6.5.	Description de la réponse	45
C.6.6.	Codes de retour HTTP	45
C.6.7.	Réponse JSON	46
C.7. C	onfirmation de rattachement suite à la déclaration du prédécesseur (Réf. WS7)	48
C.7.1.	Description du cas d'usage	48
C.7.2.	Description HTTP	48
C.7.3.	Description des paramètres HTTP	48
C.7.4.	Exemple de requête	48
C.7.5.	Description de la réponse	49
C.7.6.	Codes de retour HTTP	49
C.7.7.	Réponse JSON	49
C.8. C	bjets communs JSON	51
C.8.1.	Objet « identification »	51
C.8.2.	Objet « procedures »	54
C.8.3.	Objet « donneesTechniques »	55
C.8.4.	Objet « donneesFinancieres »	58
C.8.5.	Objet « adresse »	61
C.8.6.	Objet « parcelle »	61
C.8.7.	Objet « attestation »	63
C.8.8.	Objet « ficheSynthetique »	63
C.8.9.	Objet « infoRattachement »	64
C.8.10.		68
C.8.11.		69

### **Préambule**

Les spécifications techniques mentionnées aux chapitre A, B, C1, C2, C.8.1 à C.8.5 du présent document sont une retranscription de l'article annexe 8 de l'arrêté du Ministère du Logement et de l'Habitat durable du 10 octobre 2016 relatif au traitement de données à caractère personnel intitulé registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires, pris en application des articles R. 711-1 à R. 711-21 du code de la construction et de l'habitation.

Cet article annexe sera prochainement révisé afin d'intégrer les spécifications techniques mentionnées aux autres chapitres.

#### A. Présentation

Les webservices sont mis à disposition des syndics et des administrateurs provisoires préalablement inscrits au registre des copropriétés; ces webservices leur permettent :

- de réaliser des demandes d'immatriculation et de rattachement pour des copropriétés existantes au 31/12/2016 (webservice WS1);
- de modifier ces demandes d'immatriculation et de rattachement, dès lors que leur instruction par le teneur du registre n'a pas encore débuté (webservice WS1) ;
- de réaliser la déclaration de mise à jour annuelle des dossiers d'immatriculation, consistant à déclarer les données financières de l'exercice comptable clos et approuvé en assemblée générale, ou dans le cas d'un premier exercice comptable non encore approuvé, à déclarer les dates de début et de fin de ce premier exercice (webservice WS2);
- de mettre à jour les données des copropriétés, en dehors des mises à jour annuelles décrites cidessus (webservice WS2);
- de télécharger les données d'une copropriété immatriculée rattachée à leur compte de télédéclarant (webservice WS3);
- de demander le rattachement d'une copropriété immatriculée ;
- de déclarer le renouvellement de leur mandat de gestion pour une copropriété donnée;
- de déclarer le prochain représentant légal d'une copropriété pour laquelle leur mandat prend fin ;
- de confirmer leur rattachement à une copropriété, suite à la déclaration de leur prédécesseur, ou d'un notaire qui a réalisé une immatriculation initiale ou d'office.

Certaines actions ne sont réalisables que sur le portail web du registre :

- la création et la modification du compte de télédéclarant et de ses utilisateurs ;
- la déclaration d'un successeur qui n'est pas encore inscrit au registre ;
- l'enregistrement de données de mise à jour lorsque le mandat du télédéclarant est achevé (dans un délai maximal de trente <sup>1</sup> jours, et tant que la copropriété n'est pas encore rattachée au télédéclarant successeur);
- la validation ou le refus de données de mise à jour enregistrées par le télédéclarant prédécesseur après la fin de son mandat ou de sa mission;
- le refus de rattachement suite à la déclaration de successeur réalisé par un syndic ou suite à la désignation par un notaire (immatriculation d'une nouvelle copropriété ou immatriculation d'office);
- la déclaration de dissolution d'un syndicat de copropriétaires.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce délai de 30 jours passe à 60 jours en juillet 2017

#### B. Accès à l'API et authentification

Pour utiliser les webservices, un syndic ou un administrateur provisoire doit avoir créé et activé un compte de télédéclarant.

Il doit de plus posséder un certificat serveur client homologué au Référentiel Général de Sécurité (RGS), et avoir renseigné les informations relatives à ce certificat dans les données de son compte.

Pour un télédéclarant professionnel, le numéro d'identification de sa société au registre du commerce et des sociétés (SIREN) doit figurer parmi les informations portées par son certificat.

Les webservices exposés ci-après sont accessibles uniquement en HTTPS avec certificat serveur client homologué au Référentiel Général de Sécurité (RGS).

#### Les urls à utiliser sont :

- Pour les WS 1 et 2 : https://www.registre-coproprietes-prp.sully-group.fr/api/v1/ws/coproprietes/
- Pour le WS3:
   https://www.registre-coproprietes-prp.sully-group.fr/api/v1/ws/coproprietes/telechargement/
- Pour le WS4 : https://www.registre-coproprietes-prp.sully-group.fr/api/v1/ws/rattachement/demande
- Pour le WS5 : https://www.registre-coproprietes-prp.sully-group.fr/api/v1/ws/successeur/
- Pour le WS6 : https://www.registre-coproprietes-prp.sully-group.fr/api/v1/ws/renouvellement/
- Pour le WS7: https://www.registre-coproprietes-prp.sully-group.fr/api/v1/ws/rattachement/confirmation

Chaque télédéclarant doit posséder son propre certificat.

Le DN (Distinguished Name) de ce certificat ainsi que celui de l'autorité de certification l'ayant émis doivent avoir été au préalable enregistrés dans le SI du registre. Pour cela, le télédéclarant doit téléverser dans ses données de compte (page « Mon Établissement » ou dans la page de création du compte de télédéclarant) une pièce dont le format est défini à l'annexe 1 de l'arrêté du 10 octobre 2016 relatif au traitement de données à caractère personnel intitulé registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires.

Il est possible pour un télédéclarant de déclarer au registre deux certificats serveurs client, en prévision notamment de l'expiration du premier, afin de ne pas subir d'interruption dans l'utilisation des webservices.

### C. Description des webservices

C.1. Immatriculation d'un syndicat de copropriétaires et rattachement de son représentant légal (Réf. WS1)

### C.1.1. Description HTTP

Méthode: POST

Ressource: https://www.registre-coproprietes-secure.gouv.fr/api/v1/ws/coproprietes/

Paramètres : requête JSON (description ci-dessous) encodée en UTF-8

### C.1.2. Description de la requête JSON

Champ	Туре	(1)	Description
(1) : Obligatoire (O = oui, N =	non)		
numTeledeclarant	String(12)	0	Identifiant du télédéclarant récupéré lors de la création du compte de télédéclarant sur le site du registre.
adresseEmailUtilisateur	String(320)	0	Adresse électronique de l'utilisateur ayant réalisé l'action. Cette adresse électronique est utilisée comme identifiant unique de l'utilisateur sur le site du registre.
immatCopropriete	<del>Objet</del>	0	<del>Définition des données d'immatriculation d'une copropriété</del>

receptionParMail	Booléen	N	<ul> <li>Choix du télédéclarant concernant l'envoi du courriel en cas de validation de la demande d'immatriculation :</li> <li>True si le syndic souhaite recevoir le courriel confirmant la validation de la demande d'immatriculation. Ce courriel contient en pièces jointes l'attestation d'immatriculation et la fiche de synthèse. Il sera envoyé par défaut à l'utilisateur qui a réalisé la demande.</li> <li>False si le télédéclarant ne souhaite pas recevoir ce courriel et préfère utiliser le WS3.</li> <li>NB: en cas de refus de la demande, le courriel notifiant le refus et son motif sera envoyé à l'utilisateur ayant réalisé la demande.</li> <li>Ce champ est non obligatoire, s'il n'est pas présent dans la requête, le courriel sera envoyé à l'utilisateur qui a réalisé la mise à jour.</li> </ul>
adresseEmailRelances	String(320)	N	Adresse électronique à laquelle envoyer les courriels de rappel et de relance. Il n'est pas requis que cette adresse électronique soit celle d'un utilisateur du registre.  Les courriels de rappel et de relance concernent :  • la mise à jour annuelle à réaliser : le courriel est envoyé 12 mois après la fin du dernier exercice comptable déclaré, puis 15 mois après si la mise à jour n'a pas eu lieu, puis 18 mois après si nécessaire ;  • la fin de mandat de gestion et la nécessité de renouveler le mandat ou déclarer son successeur : le courriel est envoyé 1 jour après la date de fin de mandat, puis 15 jours après si nécessaire.  Si le champ n'est pas rempli, ces courriels seront envoyés par défaut à l'utilisateur du registre qui a réalisé la dernière action sur la copropriété.  Format de l'adresse électronique : elle doit comporter successivement : une chaîne de caractères, le caractère @, une chaîne de caractères, le caractère «» et une extension.  Ex : xxxxx@xxx.yy
immatCopropriete	<u>Objet</u>	<u>O</u>	<u>Définition des données d'immatriculation d'une copropriété</u>
// immatCopropriete {			

infoRattachement	Objet	0	Définition des informations de rattachement de la copropriété au télédéclarant (Cf. C.8.1).
identification	Objet	0	Définition des données d'identification de la copropriété (Cf. C.8.1).
procedures	Objet	0	Procédures administratives et judiciaires (Cf. C.8.2).
donneesTechniques	Objet	0	Données techniques (Cf. C.8.3).
donneesFinancieres	Objet	0	Données financières (Cf. 0).
// } immatCopropriete			

### C.1.3. Exemple de requête

```
"numTeledeclarant": "1",
      "adresseEmailUtilisateur": "paul.durant@syndic.fr",
      "receptionParMail""true",
"adresseEmailRelances" : "laurent.sico@syndic.fr",
      "immatCopropriete": {
        "infoRattachement": {
            "adminProvisoire": "false",
            "typeJustifMandat": "CONTRAT SYNDIC",
            "nomFichierJustifMandat": "contratCopropriete.pdf",
            "justifMandat":
"JVBERi0xLjIgDQo5IDAgb2JqDQo8PA0KPj4NCnN0cmVhbQ0KQlQvIDkgVGYoVGVzdCknIEVUDQplbm
RzdHJlYW0NCmVuZG9iag0KNCAwIG9iag0KPDwNCi9UeXBlIC9QYWdlDQovUGFyZW50IDUgMCBSDQovQ
29udGVudHMgOSAwIFINCj4+DQplbmRvYmoNCjUgMCBvYmoNCjw8DQovS2lkcyBbNCAwIFIgXQ0KL0Nv
dW50IDENCi9UeXB1IC9QYWdlcw0KL011ZGlhQm94IFsgMCAwIDk5IDkgXQ0KPj4NCmVuZG9iag0KMyA
wIG9iag0KPDwNCi9QYWdlcyA1IDAgUg0KL1R5cGUgL0NhdGFsb2cNCj4+DQplbmRvYmoNCnRyYWlsZX
INCjw8DQovUm9vdCAzIDAgUg0KPj4NCiUlRU9G",
            "dateDebutMandat": "15/01/2015",
            "dateFinMandat": "14/01/2018"
        },
      "receptionParMail": "true",
      "adresseEmailRelances" : "laurent.sico@syndic.fr",
      "identification": {
            "nomCopropriete": "Chêne pointu",
            "dateReglementCopropriete": "15/10/1972",
            "siret": "03880617000015",
            "adressePrincipale": {
                   "voie": "105 Rue Sully",
                   "codePostal": "69006",
                   "commune": "lyon"
            "adresseSecondaire": [{
                   "voie": "107 Rue Sully",
                   "codePostal": "69006",
                   "commune": "lyon"
            }],
            "parcelle": [{
                  "codePostal": "69003",
                   "codeInsee": "69123",
                   "commune": "lyon",
                   "prefixe": "383",
                   "section": "CR",
                   "numeroParcelle": "0001"
            "residenceService": "false",
            "syndicatCooperatif": "false",
            "syndicatPrincipal": "true",
            "nbAsl": "0",
"nbAful": "0",
            "nbUnionsSyndicats": "0",
            "nbLots": "600",
            "nbLotsHabBurCom": "210",
            "nbLotsHab": "210",
            "nbLotsStationnement": "150"
      "procedures": {
            "arrete": [{
```

```
"type": "INSALUBRITE PARTIES COM",
                  "dateArrete": "15/10/2000",
                  "dateMainLevee": "01/12/2015"
            },
                  "type": "INSALUBRITE PARTIES COM",
                  "dateArrete": "02/06/2013"
            },
                  "type": "PERIL PARTIES COM",
                  "dateArrete": "13/11/2015"
            }],
            "mandatAdHoc": {
                  "dateNomination": "01/09/2010",
                  "dateFinMission": "15/10/2011"
            "ordonnanceCarence": {
                  "dateOrdonnance": "01/11/2011"
      "donneesTechniques": {
            "classementEnergetique": [{
                  "etiquetteEnergetique": "ETIQ B",
                  "nbBatiments": "5"
            },
                  "etiquetteEnergetique": "ETIQ C",
                  "nbBatiments": "1"
            "periodeConstruction": "DE 1975_A_1993",
            "anneeConstruction": "1991",
                                                       "typeChauffage":
"COLLECTIF",
            "chauffageCollectifUrbain": "false",
            "energieChauffageCollectifNonUrbain": "FIOUL DOMESTIQUE",
            "nbAscenseurs": "1"
      },
      "donneesFinancieres": {
            "premierExerciceComptable": "false",
            "dateDebutExerciceComptable": "01/01/2015",
            "dateClotureComptes": "31/12/2015",
            "dateAg": "01/01/2016",
            "chargesOperationsCourantes": "123.45",
            "chargesOperationsExceptionnelles": "123.45",
            "montantImpayesCoproprietaires": "123.45",
            "presenceEmployes": "true",
            "nbCoproprietairesImpayes": "123",
            "montantDettes": "123.45",
            "montantFondTravaux": "123.45"
      }
   }
```

# C.1.4. Description de la réponse

### C.1.4.1. Codes de retour HTTP

Code HTTP	Description
400	Cas d'une requête non valide dans sa structure.
	Exemple : Accolade ouvrante sans accolade fermante.
	Dans ce cas, la réponse est un message non structuré.
400	Si la requête json est structurellement valide, des contrôles applicatifs sont réalisés sur les données pouvant entraîner le rejet de la requête. Le code HTTP est 400 et la réponse est constituée de l'objet json décrit ci-dessous.
500	Cas d'un traitement applicatif qui échoue pour une raison interne au serveur.
	Dans ce cas, la réponse est un message non structuré.
201	La demande d'immatriculation et de rattachement de la copropriété s'est déroulée correctement.

# C.1.4.2. Réponse JSON

Champ	Туре	(1)	Description			
(1) : Obligatoire (O = oui, N = non)						
codeErreur	String(6)	N	Code d'erreur du traitement de la requête :  1 : un des champs de la requête ne respecte pas le format prévu.  2 : l'identifiant du télédéclarant ne correspond pas au certificat client reçu.  3 : le numéro d'immatriculation de la copropriété principale n'existe pas dans le registre.  4 : le code postal est inconnu.  5 : ni l'adresse de référence, ni les parcelles cadastrales ne sont connues.  6 : la date de fin de mandat n'est pas renseignée alors que le mandat de gestion ne correspond pas à une			

administration provisoire.

- 7 : le champ « chauffageCollectifUrbain » n'est pas renseigné alors que le chauffage est collectif (partiel ou total).
- 8 : le champ « energieChauffageCollectifNonUrbain » n'est pas renseigné alors que le chauffage est collectif (partiel ou total) non urbain.
- 9 : l'adresse électronique de l'utilisateur ayant réalisé l'action ne correspond pas à un utilisateur connu<u>et</u> activé dans la base.
- 10 : Le numéro SIRET n'est pas renseigné alors que le syndicat emploie un gardien ou d'autres personnels (données financières)
- 11 : Le nombre total de lots doit être supérieur ou égal à la somme du nombre de lots à usage d'habitation et du nombre de lots de stationnement, et à la somme du nombre de lots à usage d'habitation, de bureaux et de commerce et du nombre de lots de stationnement
- 12 : Le nombre de lots à usage d'habitation, de bureaux et de commerce doit être supérieur ou égal au nombre de lots d'habitation
- 13 : Arrêté (tout type) ; la date d'arrêté doit être antérieure à la date de main levée
- 14 : La durée d'un mandat de syndic doit être inférieure à 3 ans.
- 15 : Le montant des impayés n'est pas renseigné alors que le nombre de lots à usage d'habitation, de bureau et de commerce est supérieur à 10
- 16 : Le nombre de copropriétaires en situation d'impayés n'est pas renseigné alors que le nombre de lots à usage d'habitation, de bureau et de commerce est supérieur à 10
- 17 : le mandat de gestion correspond à une administration provisoire alors que le type de justificatif déclaré n'est pas une ordonnance judiciaire
- 18 : le nombre de copropriétaires en situation d'impayés doit être inférieur ou égal au nombre total de lots
- 19 : le justificatif du mandat de gestion n'est pas un fichier au format PDF
- 20 : le service de géolocalisation de l'IGN n'est pas

disponible.

- 21 : le statut de la copropriété dans le registre n'est pas compatible avec l'immatriculation et rattachement par webservice :
  - L'instruction de la demande d'immatriculation et de rattachement a débuté
- 22 : la date de l'AG qui a approuvé les comptes du dernier exercice clos doit être antérieure à la date courante
- 23 : le nombre total de bâtiments doit être non nul et inférieur ou égal au nombre total de lots
- 24 : la date du règlement de copropriété doit être antérieure au 01/01/2017, sinon l'immatriculation initiale est à réaliser par un notaire, lors de la publication du règlement de copropriété et de l'état descriptif de division au fichier immobilier ou au livre foncier
- 25 : Le code APE (activité principale exercée) associé au numéro SIRET doit être 8110Z
- 26 : la date de début de mandat doit être antérieure à la date de fin de mandat
- 28 : pour un mandat Ad Hoc, la date de début de nomination doit être antérieure à la date de fin de mission
- 29 : la date du règlement de copropriété doit être antérieure à la date du jour
- 30 : le numéro d'immatriculation de la copropriété n'existe pas dans le registre
- 31 : le numéro de SIRET de la copropriété est inconnu
- 32 : la date de l'AG approuvant les comptes de l'exercice clos doit être postérieure à la date de fin de l'exercice comptable (champ dateClotureComptes)
- 33 : l'adresse électronique de l'utilisateur ayant réalisé l'action ne correspond pas à un utilisateur du compte de télédéclarant
- 34 : La date de début d'exercice comptable est obligatoire lorsque l'exercice concerné est le premier exercice comptable de la copropriété.
- 35 : les données financières sont obligatoires lorsque

			l'avaroica concerné n'act nos la promier avaroica
			l'exercice concerné n'est pas le premier exercice comptable.
			36 : le service APIEntreprise n'est pas disponible.
			37 : la date de début ou de mainlevée d'un arrêté doit être antérieure ou égale à la date du jour
			38 : la date de début d'une mission de mandat ad hoc doit être antérieure ou égale à la date du jour
			39 : la date de l'ordonnance de carence doit être antérieure ou égale à la date du jour
			40 : la date de début de mandat ou de mission du représentant légal de la copropriété doit être antérieure ou égale à la date du jour
			41 : la date de début de l'exercice comptable doit être antérieure à la date de fin de l'exercice comptable (champ dateClotureComptes)
			42 : pour un premier exercice comptable, seules la date de début d'exercice comptable et la date de fin de l'exercice comptable (champ dateClotureComptes) doivent être renseignées dans les données financières.
			43 : le champ «numImmatriculationCoproprietePrincipale » ne doit être renseigné que pour un syndicat secondaire.
			44 : la date de fin de mandat doit être postérieure ou égale à la date du jour.
			45 : Pour un syndic professionnel, si le champ syndicat coopératif est renseigné, il doit être positionné à "False".
			46 : le mandat de gestion ne correspond pas à une administration provisoire alors que le type de justificatif déclaré est une ordonnance judiciaire.
			47 : la période de construction saisie n'est pas cohérente avec l'année de construction saisie.
			107 : la durée d'un exercice clos doit être inférieure à 18 mois.
messageErreur	Objet	Ν	Message d'erreur associé.
			Exemple pour le code d'erreur 1 :
			Le champ obligatoire « numTeledeclarant »

			n'est pas renseigné.  La valeur du champ « dateDebutMandat » n'est pas une date valide.  La valeur du champ « typeJustifMandat » ne correspond pas à une des valeurs énumérées autorisées.
numImmatriculationCopro priete	String(9)	N	Numéro d'immatriculation de la copropriété dans le registre lorsque le rattachement aura été validé.  Format : AANNNNNN (A alphanumérique, N numérique)
adressesAlternatives	Tableau d'objets	Z	<ul> <li>Tableau des adresses alternatives connues proposées par l'IGN dans le cas où l'adresse de référence fournie est inconnue (CodeErreur 5) (Cf C.8.5)</li> <li>Le champ n'est pas présent en réponse 400 ou 500</li> <li>Le champ n'est pas présent en réponse 201 si l'adresse de référence est géolocalisée</li> <li>Le champ est facultatif en réponse 201 pour une adresse de référence non géolocalisée (cas où la copropriété est géolocalisée par une parcelle cadastrale)</li> </ul>
adresseSyndicatPrincipal	String	N	Adresse du syndicat principal dans le cas où le télédéclarant est le gestionnaire d'un syndicat secondaire et a saisi le numéro d'immatriculation du syndicat principal.

#### C.1.5. Modification d'une demande initiale

Une demande d'immatriculation et de rattachement réalisée avec succès génère une réponse 201 accompagnée du numéro d'immatriculation attribué provisoirement à la copropriété. Ce numéro d'immatriculation deviendra le numéro définitif de la copropriété lorsque le teneur du registre aura validé la demande après contrôle de la pièce justificative.

Tant que le teneur du registre n'a pas commencé à instruire la demande, celle-ci peut être modifiée.

La requête pour la modification d'une demande est similaire dans son format et sa réponse à la demande initiale, mais il est nécessaire d'ajouter dans l'objet « identification » le champ «numImmatriculationCopropriete » renseigné avec le numéro d'immatriculation renvoyé avec la réponse 201 de l'appel initial.

Si ce champ est absent, la nouvelle demande, si elle est correcte, équivaudra à une demande d'immatriculation supplémentaire.

La modification d'une demande peut être opportune dans le cas d'un utilisateur qui souhaite rectifier une erreur ou apporter une précision à sa déclaration ; une modification de la demande lui évitera de réaliser une mise à jour suite à la validation de l'immatriculation.

La modification peut également être nécessaire dans le cas d'un utilisateur qui doit rectifier sa demande suite à un refus de validation du teneur du registre (dans ce cas la rectification concernera généralement la pièce justificative); la réalisation d'une demande supplémentaire, plutôt que la modification de la demande initiale, ôtera de la clarté dans l'écran de gestion des copropriétés du télédéclarant. Une demande refusée et non ressoumise n'est en effet purgée qu'au bout de 3 mois suivant la demande initiale.

# C.2. Mise à jour du dossier d'immatriculation d'une copropriété (Réf. WS2)

### C.2.1. Description du cas d'usage

Le webservice WS2 concerne la mise à jour d'une copropriété immatriculée et rattachée au compte de télédéclarant (hors syndic provisoire), c'est-à-dire une copropriété dont la demande d'immatriculation a été validée par le teneur du registre, ou une copropriété dont l'immatriculation a été réalisée par un notaire (immatriculation d'un immeuble mis en copropriété après le 1er janvier 2017, ou immatriculation d'office conformément aux dispositions de l'article L. 711-5 du code de la construction et de l'habitation).

Pour les modifications de demandes d'immatriculation, il convient d'utiliser le webservice WS1 (cf. chapitre C.1.5).

Le type de mise à jour est à indiquer (champ « typeMiseAJour ») :

- « Annuelle » pour la déclaration d'un nouvel exercice comptable approuvé en assemblée générale de copropriétaires,
- « Standard » dans les autres cas, y compris en cas de mise à jour d'une donnée financière d'un exercice comptable qui a déjà été déclaré.

#### Utilisation du WS2 et fin de mandat :

L'utilisation du webservice WS2 est possible tant que la date de fin de mandat n'est pas dépassée. Si la date de fin de mandat est dépassée, le télédéclarant recevra le message d'erreur 104.

En se rendant sur le site internet du registre, un télédéclarant a cependant la possibilité d'enregistrer des données après la fin de son mandat, et dans un délai maximum de trente jours <sup>2</sup>à condition que la copropriété ne soit pas encore rattachée. Ces données n'auront de valeur de déclaration que si elles sont validées par le télédéclarant successeur.

De même, l'utilisation du webservice WS2 ne sera possible pour un télédéclarant :

- que si son prédécesseur n'a enregistré aucune donnée après la fin de son mandat,
- ou si ce télédéclarant s'est rendu sur le site internet du registre des copropriétés, et a validé ou refusé les données enregistrées par son prédécesseur après la fin de son mandat.

S'il existe des données enregistrées par le prédécesseur après la fin de son mandat, non encore validées ou refusées, le télédéclarant recevra le message d'erreur 115.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ce délai de 30 jours passe à 60 jours en juillet 2017

# C.2.2. Description HTTP

Méthode : PUT

Ressource: https://www.registre-coproprietes-secure.gouv.fr/api/v1/ws/coproprietes/

Paramètres : requête JSON (description ci-dessous) encodée en UTF-8

# C.2.3. Description de la requête JSON

Champ	Туре	(1)	Description		
(1) : Obligatoire (O = oui, N = non)					
numTeledeclarant	String(12)	0	Identifiant du télédéclarant récupéré lors de la création du compte de télédéclarant sur le site du registre.		
adresseEmailUtilisateur	String(320)	0	Adresse électronique de l'utilisateur ayant réalisé l'action. Cette adresse électronique est utilisée comme identifiant unique de l'utilisateur sur le site du registre.		
adresseEmailRelances	String(320)	N	Adresse électronique à laquelle envoyer les courriels de rappel et de relance. Il n'est pas requis que cette adresse électronique soit celle d'un utilisateur du registre.		
			Les courriels de rappel et de relance concernent :		
			<ul> <li>la mise à jour annuelle à réaliser : le courriel est envoyé 12 mois après la fin du dernier exercice comptable déclaré, puis 15 mois après si la mise à jour n'a pas eu lieu, puis 18 mois après si nécessaire;</li> </ul>		
			<ul> <li>la fin de mandat de gestion et la nécessité de renouveler le mandat ou déclarer son successeur : le courriel est envoyé 1 jour après la date de fin de mandat, puis 15 jours après si nécessaire.</li> </ul>		
			Si le champ n'est pas rempli, ces courriels seront envoyés par défaut à l'utilisateur du registre qui a réalisé la dernière action sur la copropriété.		
			Format de l'adresse électronique : elle doit comporter successivement : une chaîne de caractères, le caractère @, une chaîne de caractères, le caractère « . » et une extension.		
			Ex:xxxx@xxx.yy		
typeMiseAJour	Objet	0	Type de mise à jour.		
			Valeur énumérée :		
			- STANDARD		
			- ANNUELLE		

receptionParMail	Booléen	N	<ul> <li>Choix du télédéclarant concernant l'envoi du courriel de confirmation de mise à jour :</li> <li>True si le syndic souhaite recevoir le courriel confirmant la mise à jour du dossier d'immatriculation. Ce courriel contient en pièces jointes l'attestation de mise à jour et la fiche de synthèse. Il sera envoyé à l'utilisateur qui a réalisé la demande.</li> <li>False si le télédéclarant ne souhaite pas recevoir ce courriel.</li> <li>Quel que soit le choix de l'utilisateur, l'attestation de mise à jour et la fiche de synthèse sont renvoyées avec la réponse 200.</li> <li>Ce champ est non obligatoire, s'il n'est pas présent dans la requête le courriel sera envoyé à l'utilisateur qui a réalisé la mise à jour.</li> </ul>
identification	Objet	0	Définition des données d'identification de la copropriété (Cf. C.8.1).
procedures	Objet	0	Procédures administratives et judiciaires (Cf. C.8.2).
donneesTechniques	Objet	0	Données techniques (Cf. C.8.3).
donneesFinancieres	Objet	0	Données financières (Cf. 0).

### C.2.4. Exemple de requête

```
"numTeledeclarant": "1",
"adresseEmailUtilisateur": "paul.durant@syndic.fr",
"typeMiseAJour": "STANDARD",
"adresseEmailRelances" : "laurent.sico@syndic.fr",
"receptionParMail": "true",
"identification": {
      "numImmatriculationCopropriete": "AA0074500",
      "nomCopropriete": "Chêne pointue",
      "dateReglementCopropriete": "15/10/1972",
      "siret": "03880617000015",
      "adressePrincipale": {
            "voie": "105 Rue Sully",
            "codePostal": "69006",
            "commune": "lyon"
      "adresseSecondaire": [{
            "voie": "107 Rue Sully",
            "codePostal": "69003",
            "commune": "lyon"
```

```
}],
      "parcelle": [{
            "codeInsee": "69123",
            "commune": "lyon",
            -"prefixe": "383",
            "section": "CR",
            "numeroParcelle": "0001"
      "residenceService": "false",
      "syndicatCooperatif": "false",
      "syndicatPrincipal": "true",
      "nbAsl": "0",
      "nbAful": "0",
      "nbUnionsSyndicats": "0",
      "nbLots": "600",
      "nbLotsHabBurCom": "210",
      "nbLotsHab": "210",
      "nbLotsStationnement": "150"
"procedures": {
      "arrete": [{
            "type": "INSALUBRITE PARTIES COM",
            "dateArrete": "15/10/2000",
            "dateMainLevee": "01/12/2015"
      },
            "type": "INSALUBRITE PARTIES COM",
            "dateArrete": "02/06/2013"
      },
            "type": "PERIL PARTIES COM",
            "dateArrete": "13/11/2015"
      }],
      "mandatAdHoc": {
            "dateNomination": "01/09/2010",
            "dateFinMission": "15/10/2011"
      "ordonnanceCarence": {
            "dateOrdonnance": "01/11/2011"
      }
},
"donneesTechniques": {
      "classementEnergetique": [{
            "etiquetteEnergetique": "ETIQ B",
            "nbBatiments": "5"
      },
            "etiquetteEnergetique": "ETIQ_C",
            "nbBatiments": "1"
      }],
      "periodeConstruction": "DE 1975 A 1993",
      "anneeConstruction": "1991",
      "typeChauffage": "COLLECTIF",
      "chauffageCollectifUrbain": "false",
      "energieChauffageCollectifNonUrbain": "FIOUL DOMESTIQUE",
      "nbAscenseurs": "1"
},
"donneesFinancieres": {
      "premierExerciceComptable": "false",
```

```
"dateDebutExerciceComptable": "01/01/2015",
    "dateClotureComptes": "31/12/2015",
    "dateAg": "01/01/2016",
    "chargesOperationsCourantes": "123.45",
    "chargesOperationsExceptionnelles": "123.45",
    "montantImpayesCoproprietaires": "123.45",
    "presenceEmployes": "true",
    "nbCoproprietairesImpayes": "123",
    "montantDettes": "123.45",
    "montantFondTravaux": "123.45"
}
```

# C.2.5. Description de la réponse

## C.2.5.1. Codes de retour HTTP

Code HTTP	Description
400	Cas d'une requête non valide dans sa structure.
	Exemple : Accolade ouvrante sans accolade fermante.
	Dans ce cas, la réponse est un message non structuré.
400	Si la requête json est structurellement valide, des contrôles applicatifs sont réalisés sur les données pouvant entraîner le rejet de la requête. Le code HTTP est 400 et la réponse est constituée de l'objet json décrit ci-dessous.
500	Cas d'un traitement applicatif qui échoue pour une raison interne au serveur.
	Dans ce cas, la réponse est un message non structuré.
200	La mise à jour s'est déroulée correctement

# C.2.5.2. Réponse JSON

Champ	Туре	(1)	Description		
(1) : Obligatoire (O = oui, N = non)					
codeErreur	String(6)	N	Code d'erreur du traitement de la requête :  1 : un des champs de la requête ne respecte pas le format prévu.  2 : l'identifiant du télédéclarant ne correspond pas au certificat client reçu.  3 : le numéro d'immatriculation de la copropriété principale n'existe pas dans le registre.  4 : le code postal est inconnu.  5 : ni l'adresse de référence, ni les parcelles cadastrales ne sont connues.  7 : le champ « chauffageCollectifUrbain » n'est pas renseigné alors que le chauffage est collectif (partiel ou total).		

- 8 : le champ « energieChauffageCollectifNonUrbain » n'est pas renseigné alors que le chauffage est collectif (partiel ou total) non urbain.
- 9 : l'adresse électronique de l'utilisateur ayant réalisé l'action ne correspond pas à un utilisateur connu<u>et</u> activé dans la base.
- 10 : Le numéro siret n'est pas renseigné alors que le syndicat emploie un gardien ou d'autres personnels (données financières)
- 11 : Le nombre total de lots doit être supérieur ou égal à la somme du nombre de lots à usage d'habitation et du nombre de lots de stationnement, et à la somme du nombre de lots à usage d'habitation, de bureaux et de commerce et du nombre de lots de stationnement
- 12 : Le nombre de lots à usage d'habitation, de bureaux et de commerce doit être supérieur ou égal au nombre de lots d'habitation
- 13 : Arrêté (tout type) ; la date d'arrêté doit être antérieure à la date de main levée
- 15 : Le montant des impayés n'est pas renseigné alors que le nombre de lots à usage d'habitation, de bureau et de commerce est supérieur à 10
- 16 : Le nombre de copropriétaires en situation d'impayés n'est pas renseigné alors que le nombre de lots à usage d'habitation, de bureau et de commerce est supérieur à 10
- 18 : le nombre de copropriétaires en situation d'impayés doit être inférieur ou égal au nombre total de lots
- 20 : le service de géolocalisation de l'IGN n'est pas disponible.
- 22 : la date de l'AG qui a approuvé les comptes du dernier exercice clos doit être antérieure à la date courante
- 23 : le nombre total de bâtiments doit être non nul et inférieur ou égal au nombre total de lots
- 25 : Le code APE (activité principale exercée) associé au numéro SIRET doit être 8110Z
- 28 : pour un mandat Ad Hoc, la date de début de nomination doit être antérieure à la date de fin de mission

29 : la date du règlement de copropriété doit être antérieure à la date du jour

30 : le numéro d'immatriculation de la copropriété n'existe pas dans le registre

31 : le numéro de SIRET de la copropriété est inconnu

32 : la date de l'AG approuvant les comptes de l'exercice clos doit être postérieure à la date de fin de l'exercice comptable (champ dateClotureComptes)

33 : l'adresse électronique de l'utilisateur ayant réalisé l'action ne correspond pas à un utilisateur du compte de télédéclarant

34 : La date de début d'exercice comptable est obligatoire lorsque l'exercice concerné est le premier exercice comptable de la copropriété.

35 : les données financières sont obligatoires lorsque l'exercice concerné n'est pas le premier exercice comptable.

36 : le service APIEntreprise n'est pas disponible.

37 : la date de début ou de mainlevée d'un arrêté doit être antérieure ou égale à la date du jour

38 : la date de début d'une mission de mandat ad hoc doit être antérieure ou égale à la date du jour

39 : la date de l'ordonnance de carence doit être antérieure ou égale à la date du jour

41 : la date de début de l'exercice comptable doit être antérieure à la date de fin de l'exercice comptable (champ dateClotureComptes)

42 : pour un premier exercice comptable, seules la date de début d'exercice comptable et la date de fin de l'exercice comptable (champ dateClotureComptes) doivent être renseignées dans les données financières.

43 : le champ «numImmatriculationCoproprietePrincipale » ne doit être renseigné que pour un syndicat secondaire.

45 : Pour un syndic professionnel, si le champ syndicat coopératif est renseigné, il doit être positionné à "False"

<u>47 : la période de construction saisie n'est pas</u> cohérente avec l'année de construction saisie.

101 : Lors d'une mise à jour annuelle, il est nécessaire que la date de fin de l'exercice comptable (champ dateClotureComptes) et la date de l'assemblée générale approuvant les comptes soient toutes deux modifiées (sauf si le champ premierExerciceComptable avait la valeur "true" lors de la précédente déclaration).

102 : La date de fin de l'exercice clos concerné par la mise à jour doit être postérieure à la dernière date de fin de l'exercice clos enregistrée dans le registre (sauf si le champ premierExerciceComptable avait la valeur "true" lors de la précédente déclaration).

103 : le jour ou le mois de fin d'exercice clos a été modifié alors qu'une modification du jour ou du mois de fin d'exercice est intervenue il y a moins de 4 ans.

104 : le statut de la copropriété dans le registre n'est pas compatible avec la mise à jour de ses données : le rattachement du télédéclarant à la copropriété n'est pas valide.

105 : la copropriété n'est pas rattachée au télédéclarant effectuant la mise à jour.

106 : la date de fin de l'exercice comptable (champ dateClotureComptes) ne peut pas être modifiée lors d'une mise à jour standard.

107 : la durée d'un exercice clos doit être inférieure à 18 mois

108 : en mise à jour annuelle, la date de l'assemblée générale approuvant les comptes doit être postérieure à celle qui a été déclarée au cours de la dernière mise à jour.

109 : la date de début d'exercice comptable est obligatoire si la date de clôture annuelle a été modifiée depuis la dernière mise à jour annuelle réalisée,

110 : la date de début d'exercice comptable est obligatoire si l'écart entre la date de fin de l'exercice comptable du dernier exercice déclaré et la nouvelle date de fin de l'exercice comptable est supérieur à 18 mois.

111 : le paramètre « premierExerciceComptable » ne peut pas être positionné à « true » pour une mise à jour annuelle (sauf si le champ n'était pas renseigné

			and the males X is an account.
			avant la mise à jour annuelle).
			112 : en mise à jour annuelle, la date de début de l'exercice comptable doit être postérieure à la date de fin de l'exercice comptable de l'exercice précédent (sauf si le champ premierExerciceComptable avait la valeur "true" lors de la précédente déclaration).
			113 : le paramètre « premierExerciceComptable » ne peut pas être modifié lors d'une mise à jour standard.
			114: les données financières n'ayant pas été déclarées par le notaire qui a immatriculé la copropriété, seule une mise à jour annuelle est possible; une mise à jour standard n'est pas permise
			115 : Aucune mise à jour standard ou annuelle n'est possible tant que l'actuel représentant légal n'a pas validé ou refusé les données enregistrées par le précédent représentant légal après la fin de son mandat.
			116 : La date de début d'exercice comptable ne peut être saisie ou modifiée en mise à jour standard
			117 : le statut de la copropriété dans le registre n'est pas compatible avec cette action : une déclaration de dissolution a été réalisée et est en cours d'instruction ou a été validée
messageErreur	Objet	N	Message d'erreur associé.
			Exemple pour le code d'erreur 1 :
			<ul> <li>Le champ obligatoire « numTeledeclarant » n'est pas renseigné.</li> <li>La valeur du champ « dateDebutMandat » n'est pas une date valide.</li> <li>La valeur du champ « typeJustifMandat » ne correspond pas à une des valeurs énumérées autorisées.</li> </ul>
adressesAlternatives	Tableau d'objets	N	Tableau des adresses alternatives connues proposées par l'IGN dans le cas où l'adresse fournie est inconnue (CodeErreur 5) (Cf. C.8.5)
			Le champ n'est pas présent en réponse 400 ou 500
			Le champ n'est pas présent en réponse 200 si l'adresse de référence est géolocalisée
			<ul> <li>Le champ est facultatif en réponse 200 pour une adresse de référence non géolocalisée (cas où la copropriété est géolocalisée par une parcelle cadastrale)</li> </ul>

adresseSyndicatPrincipal	String	N	Adresse du syndicat principal dans le cas où le télédéclarant est le gestionnaire d'un syndicat secondaire et a saisi le numéro d'immatriculation du syndicat principal.
Attestation	Objet	N	<ul> <li>Dernière attestation générée (Cf. C.8.7).</li> <li>Obligatoire avec un code retour HTTP 200</li> <li>Non présent sinon.</li> </ul>
ficheSynthetique	Objet	N	Fiche synthétique (Cf. C.8.8).  Obligatoire avec un code retour HTTP 200. Non présent sinon.

### C.3. Téléchargement des données d'une copropriété (Réf. WS3)

### C.3.1. Description du cas d'usage

Le webservice WS3 peut être utilisé pour 2 cas d'usage :

- Suite à la soumission d'une demande d'immatriculation validée par le teneur du registre des copropriétés: le WS3 permet de récupérer du registre des copropriétés l'attestation d'immatriculation et la fiche de synthèse (et s'il le souhaite, les données de la copropriété) et de les importer dans le logiciel de gestion du télédéclarant;
- Après avoir repris en gestion une copropriété déjà immatriculée et procédé au rattachement d'une copropriété: le WS3 permet de récupérer du registre des copropriétés les données à jour de la copropriété, ainsi que l'attestation (d'immatriculation ou de mise à jour) et la fiche de synthèse correspondantes et de les importer dans le logiciel de gestion du télédéclarant.

<u>Cas d'usage 1</u>: l'appel au WS3 fait suite à une demande d'immatriculation réalisée par le télédéclarant

Dans un délai de **7 jours calendaires** après l'envoi d'une demande d'immatriculation (WS1), l'appel au webservice WS3 permet de récupérer l'attestation d'immatriculation et la fiche de synthèse et de les importer dans le logiciel de gestion du télédéclarant, à condition que le teneur du registre des copropriétés ait validé la demande.

#### NB:

- Pour ne pas également télécharger les données (qui dans ce cas d'usage, peuvent provenir du logiciel de gestion du télédéclarant), saisir « false » au champ importerDonnees.
- Si l'appel au WS3 a lieu trop tôt, alors que le teneur du registre n'a pas eu le temps de traiter la demande, le code erreur 151 sera retourné avec la réponse 400.
- Si le teneur a invalidé la demande, le motif de refus sera retourné avec la réponse 400 (selon le cas, un des codes erreurs 152 à 154).

<u>Cas d'usage 2</u>: l'appel au WS3 concerne une copropriété préalablement immatriculée par un autre télédéclarant (un précédent syndic ou un notaire)

Ce cas concerne un télédéclarant (inscrit au registre avec un compte activé) qui vient de reprendre en gestion une copropriété déjà immatriculée, par un ancien syndic ou un notaire, et qui a réalisé les formalités lui permettant de disposer d'un rattachement valide :

- il a réalisé une demande de rattachement (WS4) et cette demande a été validée par le teneur,
- il a confirmé son rattachement suite à la déclaration du prédécesseur (WS7),
- il a confirmé qu'il était le syndic provisoire suite à la déclaration d'un notaire (WS7),
- il s'agit d'un syndic provisoire renouvelé en 1er syndic (WS6) suite à la validation de la demande par le teneur,
- il a été désigné par un notaire lors d'une immatriculation d'office et a réalisé suite à cela une confirmation de rattachement (WS7) qui a été validée par le teneur.

Dans tous les cas, le mandat du télédéclarant est en cours ou expiré (la date de fin de mandat est dépassée de moins de trente jours).

Si le rattachement n'est pas valide (rattachement non confirmé ou non validé par le teneur selon l'un des cas ci-dessus et/ou mandat non débuté ou achevé depuis plus d'un mois), le code erreur 150 sera retourné dans la réponse 400.

Dans le cas d'un rattachement valide, les données à jour de la copropriété seront renvoyées avec la réponse 200 (données et documents à jour : dernière attestation et fiche synthétique correspondante).

Dans ce cas d'usage, les données et documents téléchargés correspondront à la dernière déclaration valide ; si le syndic précédent a réalisé une mise à jour après l'expiration de son mandat, ce ne sont pas

ces données qui seront récupérées mais celles correspondant à la dernière mise à jour effectuée au cours de son mandat.

En effet, pour avoir valeur de déclaration, les données enregistrées après la fin de son mandat devront d'abord faire l'objet d'une validation de la part du nouveau gestionnaire. Cette action (validation ou refus des données enregistrées par le prédécesseur après la fin de son mandat) n'est possible qu'en se rendant sur le site internet du registre.

### C.3.2. Description HTTP

Méthode: PUT

Ressource: https://www.registre-coproprietes-secure.gouv.fr/api/v1/ws/coproprietes/telechargement/

Paramètres : paramètres HTTP (description ci-dessous) encodés en UTF-8

### C.3.3. Description des paramètres HTTP

Champ	Туре	(1)	Description
(1) : Obligatoire (O = oui, N =	non)		
numTeledeclarant	String(12)	0	Identifiant du télédéclarant récupéré lors de la création du compte de télédéclarant sur le site du registre.
adresseEmailUtilisateur	String(320)	0	Adresse électronique de l'utilisateur ayant réalisé l'action. Cette adresse électronique est utilisée comme identifiant unique de l'utilisateur sur le site du registre.
numImmatriculationCopro priete	String(9)	0	Numéro d'immatriculation de la copropriété dans le registre.  Format : AANNNNNN (A alphanumérique, N numérique)
importerDonnees	Booléen	0	Champ booléen à renseigner par le télédéclarant :  • saisir true s'il souhaite dans le retour du webservice, recevoir les autres données (identification, procédures, données techniques et données financières) en plus de l'attestation et la fiche de synthèse correspondant à la dernière déclaration.  • saisir false sinon.

## C.3.4. Exemple de requête

```
"numTeledeclarant": "1",
    "adresseEmailUtilisateur": "paul.durant@syndic.fr",
    "numImmatriculationCopropriete": "AA0074500",
    "importerDonnees": "true"
}
```

# C.3.5. Description de la réponse

#### C.3.5.1. Codes de retour HTTP

#### **Code HTTP**

#### **Description**

400	Cas d'une requête non valide dans sa structure.
	Exemple : Accolade ouvrante sans accolade fermante.
	Dans ce cas, la réponse est un message non structuré.
400	Si la requête json est structurellement valide, des contrôles applicatifs sont réalisés sur les données pouvant entraîner le rejet de la requête. Le code HTTP est 400 et la réponse est constituée de l'objet json décrit ci-dessous.
500	Cas d'un traitement applicatif qui échoue pour une raison interne au serveur.
	Dans ce cas, la réponse est un message non structuré.
200	En cas de succès de la requête et la réponse est constituée de l'objet json décrit ci-dessous.

### C.3.5.2. Réponse JSON

Champ	Туре	(1)	Description
(1) : Obligatoire (O = oui, N =	non)		
codeErreur	String(6)	N	Code d'erreur du traitement de la requête :
			1 : un des champs de la requête ne respecte pas le format prévu.
			2 : l'identifiant du télédéclarant ne correspond pas au certificat client reçu.
			9 : l'adresse électronique de l'utilisateur ayant réalisé l'action ne correspond pas à un utilisateur connu <u>et activé</u> dans la base.

			30 : le numéro d'immatriculation de la copropriété n'existe pas dans le registre
			33 : l'adresse électronique de l'utilisateur ayant réalisé l'action ne correspond pas à un utilisateur du compte de télédéclarant
			150 : La copropriété n'est pas rattachée au compte de télédéclarant.
			151 : la demande d'immatriculation est en cours de traitement
			152 : la demande d'immatriculation a été refusée :veuillez procéder à une modification de la demande en fournissant le numéro d'immatriculation précédemment attribué à la copropriété. Le(s) motif(s) de refus est (sont) le(s) suivant(s) : "motif"
			153 : la demande d'immatriculation a été refusée une deuxième fois : veuillez procéder à une modification de la demande en fournissant le numéro d'immatriculation précédemment attribué à la copropriété. En cas de troisième refus, vous devrez soumettre une nouvelle demande, et un nouveau numéro d'immatriculation sera attribué à la copropriété. Le(s) motif(s) de refus est (sont) le(s) suivant(s) : "motif"
			154 : la demande d'immatriculation a été refusée une troisième fois : le numéro d'immatriculation précédemment attribué à la copropriété a été supprimé. Veuillez soumettre une nouvelle demande pour cette copropriété afin qu'un nouveau numéro d'immatriculation lui soit attribué. Le(s) motif(s) de refus est (sont) le(s) suivant(s) : "motif"
messageErreur	Objet	N	Message d'erreur associé.
			Exemple pour le code d'erreur 1 :
			Le champ obligatoire « numTeledeclarant »     n'est pas renseigné
infoRattachement	Objet	N	Définition des données d'identification de la copropriété (Cf. C.8.9), à l'exception de la pièce justificative ( <b>justifMandat</b> ) qui ne sera pas retournée.
			Les autres champs concernant la pièce justificative (nomFichierJustifMandat, typeJustifMandat) sont susceptibles d'être vides (cas d'un renouvellement de mandat, cas d'un syndic qui a été déclaré successeur, syndic provisoire).
			Obligatoire pour une requête avec « importerDonnees » : « true » avec un code retour HTTP 200.

			Non présent sinon.
syndicProvisoire	Booléen	N	Renseigné à true si le mandat est un mandat de syndic provisoire, renseigné à false sinon  Obligatoire pour une requête avec
			« importerDonnees » : « true » avec un code retour HTTP 200.      Non présent sinon.
Identification	Objet	N	Définition des données d'identification de la copropriété (Cf. C.8.1).
			Des champs sont susceptibles d'être vides, si l'appel fait suite à une immatriculation réalisée par un notaire.
			<ul> <li>Obligatoire pour une requête avec « importerDonnees » : « true » avec un code retour HTTP 200.</li> <li>Non présent sinon.</li> </ul>
Procedures	Objet	N	Procédures administratives et judiciaires (Cf. C.8.2).
			L'objet est susceptible d'être vide si l'appel fait suite à une immatriculation réalisée par un notaire.
			Obligatoire pour une requête avec « importerDonnees » : « true » avec un code retour HTTP 200.
donneesTechniques	Objet	N	<ul> <li>Non présent sinon.</li> <li>Données techniques (Cf. C.8.3).</li> </ul>
domices resimiques	Objet		Des champs sont susceptibles d'être vides si l'appel fait suite à une immatriculation réalisée par un notaire.  • Obligatoire pour une requête avec « importerDonnees » : « true » avec un code retour HTTP 200.
danna aa Firana i anaa	Ol ist	- N.	Non présent sinon.  Output  Outpu
donneesFinancieres	Objet	N	Données financières (Cf. 0).  L'objet est susceptible d'être vide, si l'appel fait suite à une immatriculation réalisée par un notaire.
			<ul> <li>Obligatoire pour une requête avec « importerDonnees » : « true » avec un code retour HTTP 200.</li> <li>Non présent sinon.</li> </ul>
Attestation	Objet	N	Dernière attestation générée (Cf. C.8.7).
			<ul><li>Obligatoire avec un code retour HTTP 200.</li><li>Non présent sinon.</li></ul>
ficheSynthetique	Objet	N	Fiche synthétique (Cf. C.8.8).
			<ul><li>Obligatoire avec un code retour HTTP 200.</li><li>Non présent sinon.</li></ul>

### C.4. Demande de rattachement (Réf. WS4)

### C.4.1. Description du cas d'usage

Le webservice WS4 permet de réaliser une demande de rattachement d'une copropriété à un compte de télédéclarant, dans le cas suivant :

Lorsqu'un syndic est mandaté, ou un administrateur provisoire nommé sans que le syndic prédécesseur ait réalisé de déclaration de successeur. Dans ce cas il joint une pièce justificative à l'appui de sa demande, et le teneur du registre instruira la demande.

### C.4.2. Description HTTP

Méthode : PUT

Ressource : https://www.registre-coproprietes-secure.gouv.fr /api/v1/ws/rattachement/demande

Paramètres : requête JSON (description ci-dessous) encodée en UTF-8

### C.4.3. Description des paramètres HTTP

Champ	Туре	(1)	Description
(1) : Obligatoire (O = oui, N =	non)		
infosUtilisateur	Objet	0	Informations sur l'utilisateur (Cf. C.8.11 C.8.2).
infoRattachement	Objet	0	Définition des informations de rattachement de la copropriété au télédéclarant (Cf. C.8.1).

### C.4.4. Exemple de requête

```
"infosUtilisateur": {
            "numTeledeclarant": "1",
            "adresseEmailUtilisateur": "paul.durant@syndic.fr",
            "numImmatriculationCopropriete": "AA0074500"
      "infoRattachement": {
            "adminProvisoire": "false",
            "typeJustifMandat": "PV AG",
            "nomFichierJustifMandat": "monFichier.PDF",
            "justifMandat":
"JVBERi0xLjIgDQo5IDAgb2JqDQo8PA0KPj4NCnN0cmVhbQ0KQlQvIDkgVGYoVGVzdCknIEVUDQplbm
RzdHJlYW0NCmVuZG9iaq0KNCAwIG9iaq0KPDwNCi9UeXBlIC9QYWdlDQovUGFyZW50IDUqMCBSDQovQ
29udGVudHMgOSAwIFINCj4+DQplbmRvYmoNCjUgMCBvYmoNCjw8DQovS2lkcyBbNCAwIFIgXQ0KL0Nv
dW50IDENCi9UeXBlIC9QYWdlcw0KL011ZGlhQm94IFsgMCAwIDk5IDkgXQ0KPj4NCmVuZG9iag0KMyA
wIG9iaq0KPDwNCi9QYWdlcyA1IDAqUq0KL1R5cGUqL0NhdGFsb2cNCj4+DQplbmRvYmoNCnRyYWlsZX
INCjw8DQovUm9vdCAzIDAgUg0KPj4NCiUlRU9G",
            "dateDebutMandat": "20/02/2017",
```

```
"dateFinMandat": "31/12/2017"
}
```

# C.4.5. Description de la réponse

### C.4.6. Codes de retour HTTP

Code HTTP	Description
400	Cas d'une requête non valide dans sa structure.
	Exemple : Accolade ouvrante sans accolade fermante.
	Dans ce cas, la réponse est un message non structuré.
400	Si la requête json est structurellement valide, des contrôles applicatifs sont réalisés sur les données pouvant entraîner le rejet de la requête. Le code HTTP est 400 et la réponse est constituée de l'objet json décrit ci-dessous.
500	Cas d'un traitement applicatif qui échoue pour une raison interne au serveur.
	Dans ce cas, la réponse est un message non structuré.
200	En cas de succès de la requête et la réponse est constituée de l'objet json décrit ci-dessous.

### C.4.7. Réponse JSON

Champ	Туре	(1)	Description
(1) : Obligatoire (O = oui, N =	non)	1	
codeErreur	String(6)	N	Code d'erreur du traitement de la requête :
			1 : un des champs de la requête ne respecte pas le format prévu.
			2 : l'identifiant du télédéclarant ne correspond pas au certificat client reçu.
			6 : la date de fin de mandat n'est pas renseignée alors que le mandat de gestion ne correspond pas à une administration provisoire.
			9 : l'adresse électronique de l'utilisateur ayant réalisé l'action ne correspond pas à un utilisateur connu dans la base.

			14 : La durée d'un mandat de syndic doit être inférieure à 3 ans.
			17 : le mandat de gestion correspond à une administration provisoire alors que le type de justificatif déclaré n'est pas une ordonnance judiciaire
			19 : le justificatif du mandat de gestion n'est pas un fichier au format PDF
			26 : la date de début de mandat doit être antérieure à la date de fin de mandat
			30 : le numéro d'immatriculation de la copropriété n'existe pas dans le registre
			33 : l'adresse électronique de l'utilisateur ayant réalisé l'action ne correspond pas à un utilisateur du compte de télédéclarant
			40 : la date de début de mandat ou de mission du représentant légal de la copropriété doit être antérieure ou égale à la date du jour
			44 : la date de fin de mandat doit être postérieure ou égale à la date du jour.
			46 : le mandat de gestion ne correspond pas à une administration provisoire alors que le type de justificatif déclaré est une ordonnance judiciaire.
			117 : le statut de la copropriété dans le registre n'est pas compatible avec cette action : une déclaration de dissolution a été réalisée et est en cours d'instruction ou a été validée.
			170 : une demande de rattachement a déjà été réalisée par ce télédéclarant
			171 : la copropriété est déjà rattachée à un télédéclarant
messageErreur	Objet	N	Message d'erreur associé.
			Exemple pour le code d'erreur 1 :
			Le champ obligatoire « numTeledeclarant »     n'est pas renseigné

### C.5. Déclaration d'un successeur (Réf. WS5)

#### C.5.1. Description du cas d'usage

Le webservice WS5 permet de réaliser une déclaration de successeur, une fois que l'assemblée générale des copropriétaires a voté le mandat du successeur, ou si un administrateur provisoire a été nommé. Le syndic sortant doit pour cela connaître :

- Le numéro SIRET du compte de télédéclarant du successeur si celui-ci est une personne morale,
- Le numéro d'identifiant au registre de son successeur si celui-ci est un syndic bénévole ou un syndic coopératif.

Dans tous les cas la déclaration ne pourra être réalisée via le webservice WS5 que si le successeur a déjà un compte de télédéclarant <u>actif</u>. Si le successeur n'a pas encore créé de compte ou ne l'a pas encore activé, la déclaration de successeur se fait uniquement sur le site internet du registre des copropriétés.

### C.5.2. Description HTTP

Méthode : PUT

Ressource: https://www.registre-coproprietes-secure.gouv.fr/api/v1/ws/successeur/

Paramètres : requête JSON (description ci-dessous) encodée en UTF-8

### C.5.3. Description des paramètres HTTP

Champ	Туре	(1)	Description
(1) : Obligatoire (O = oui, N =	non)		
infosUtilisateur	Objet	0	Informations sur l'utilisateur (Cf. C.8.11 C.8.2).
dateFinMandat	String(10)	N	Facultative pour un syndic provisoire uniquement  Obligatoire sinon  Date de fin du mandat du syndic sortant réalisant la déclaration de successeur  Format : DD/MM/AAAA
infoSuccesseur	Objet	0	Définition des informations concernant le successeur (Cf. C.8.10).

### C.5.4. Exemple de requête

### C.5.5. Description de la réponse

#### C.5.6. Codes de retour HTTP

Code HTTP	Description
400	Cas d'une requête non valide dans sa structure.
	Exemple : Accolade ouvrante sans accolade fermante.
	Dans ce cas, la réponse est un message non structuré.
400	Si la requête json est structurellement valide, des contrôles applicatifs sont réalisés sur les données pouvant entraîner le rejet de la requête. Le code HTTP est 400 et la réponse est constituée de l'objet json décrit ci-dessous.
500	Cas d'un traitement applicatif qui échoue pour une raison interne au serveur.
	Dans ce cas, la réponse est un message non structuré.
200	En cas de succès de la requête et la réponse est constituée de l'objet json décrit ci-dessous.

### C.5.7. Réponse JSON

Champ	Туре	(1)	Description		
(1) : Obligatoire (O = oui, N = non)					
codeErreur	String(6)	N	Code d'erreur du traitement de la requête :		

- 1 : un des champs de la requête ne respecte pas le format prévu.
- 2 : l'identifiant du télédéclarant ne correspond pas au certificat client reçu.
- 9 : l'adresse électronique de l'utilisateur ayant réalisé l'action ne correspond pas à un utilisateur connu dans la base.
- 30 : le numéro d'immatriculation de la copropriété n'existe pas dans le registre
- 33 : l'adresse électronique de l'utilisateur ayant réalisé l'action ne correspond pas à un utilisateur du compte de télédéclarant
- 117 : le statut de la copropriété dans le registre n'est pas compatible avec cette action : une déclaration de dissolution a été réalisée et est en cours d'instruction ou a été validée.
- 188 : pour un télédéclarant de type professionnel, le SIRET doit être renseigné.
- 189 : pour un télédéclarant de type bénévole, l'identifiant du télédéclarant doit être renseigné.
- 190 : le statut de la copropriété dans le registre n'est pas compatible avec la déclaration d'un successeur : le rattachement du télédéclarant à la copropriété n'est pas valide.
- 191 : le numéro de SIRET du syndic successeur ne correspond à aucun télédéclarant ; ce dernier doit créer et activer son compte de télédéclarant, ou vous devez réaliser la déclaration de successeur sur le site internet du registre des copropriétés
- 192 : l'identifiant de télédéclarant du syndic successeur ne correspond à aucun télédéclarant ; ce dernier doit créer et activer son compte de télédéclarant, ou vous devez réaliser la déclaration de successeur sur le site internet du registre des copropriétés
- 193 : le télédéclarant identifié par son numéro d'identifiant au registre est un professionnel (il faut dans ce cas renseigner son numéro de SIRET)
- 194 : Une déclaration de successeur ou une demande de renouvellement a déjà été réalisée

			199 : le numéro d'identifiant saisi ne correspond pas à un syndic bénévole.
messageErreur	Objet	N	Message d'erreur associé.
			Exemple pour le code d'erreur 1 :
			Le champ obligatoire « numTeledeclarant »     n'est pas renseigné

#### C.6. Renouvellement d'un mandat de gestion (Réf. WS6)

#### C.6.1. Description du cas d'usage

Le webservice WS6 peut être utilisé par un télédéclarant souhaitant déclarer le renouvellement de son mandat lorsque celui-ci a été voté au cours de l'assemblée générale des copropriétaires. Aucune pièce justificative n'est requise dans ce cas, à l'exception du cas d'un syndic provisoire (identifié par un notaire à l'issue de l'immatriculation d'une nouvelle copropriété) qui se renouvelle en tant que premier syndic de la copropriété.

<u>Point d'attention</u>: le nouveau mandat ne peut débuter qu'après la fin du mandat précédent (sauf dans le cas d'un syndic provisoire qui n'a pas saisi de date de fin de mandat lors de sa confirmation de rattachement).

Il faut donc veiller à mettre à jour correctement la date de fin du mandat précédent (dateFinMandat) pour éviter le blocage.

#### C.6.2. Description HTTP

Méthode : PUT

Ressource : https://www.registre-coproprietes-secure.gouv.fr /api/v1/ws/renouvellement/

Paramètres : requête JSON (description ci-dessous) encodée en UTF-8

### C.6.3. Description des paramètres HTTP

Champ	Туре	(1)	Description
(1) : Obligatoire (O = oui, N =	non)		
infosUtilisateur	Objet	0	Informations sur l'utilisateur (Cf. C.8.11 C.8.2).
dateFinMandatPrecedent	String(10)	N	Date de fin du mandat arrivant à échéance ou échu.  (la date de fin du nouveau mandat figure dans l'objet infoRattachement : champ dateFinMandat)  Facultative uniquement pour un syndic provisoire  Obligatoire sinon
infoRattachement	Objet	0	Format : DD/MM/AAAA  Définition des informations de rattachement de la copropriété au télédéclarant (Cf. C.8.1).

#### C.6.4. Exemple de requête

Il s'agit ici de la requête envoyée par un syndic provisoire se renouvelant en tant que premier syndic de la copropriété : il fournit pour cela une pièce justificative qui n'est pas demandée dans le cas général d'un, syndic dont le mandat est renouvelé.

```
{
      "infosUtilisateur": {
            "numTeledeclarant": "1",
            "adresseEmailUtilisateur": "paul.durant@syndic.fr",
            "numImmatriculationCopropriete": "AA0074500"
     },
     "dateFinMandatPrecedent": "01/02/2017",
      "infoRattachement" : {
            "adminProvisoire"
            "typeJustifMandat": "CONTRAT SYNDIC",
            "nomFichierJustifMandat" : "monFichier.PDF",
            "justifMandat" :
"JVBERi0xLjIqDQo5IDAqb2JqDQo8PA0KPj4NCnN0cmVhbQ0KQlQvIDkqVGYoVGVzdCknIEVUDQplbm
RzdHJlYW0NCmVuZG9iaq0KNCAwIG9iaq0KPDwNCi9UeXBlIC9QYWdlDQovUGFyZW50IDUqMCBSDQovQ
29udGVudHMgOSAwIFINCj4+DQplbmRvYmoNCjUgMCBvYmoNCjw8DQovS2lkcyBbNCAwIFIgXQ0KL0Nv
dW50IDENCi9UeXBlIC9QYWdlcw0KL011ZGlhQm94IFsgMCAwIDk5IDkgXQ0KPj4NCmVuZG9iag0KMyA
wIG9iag0KPDwNCi9QYWdlcyA1IDAgUg0KL1R5cGUgL0NhdGFsb2cNCj4+DQplbmRvYmoNCnRyYWlsZX
INCjw8DQovUm9vdCAzIDAqUq0KPj4NCiUlRU9G",
            "dateDebutMandat" : "20/02/2017",
            "dateFinMandat" : "31/12/2017"
```

- C.6.5. Description de la réponse
- C.6.6. Codes de retour HTTP

Code HTTP	Description
400	Cas d'une requête non valide dans sa structure.
	Exemple : Accolade ouvrante sans accolade fermante.
	Dans ce cas, la réponse est un message non structuré.
400	Si la requête json est structurellement valide, des contrôles applicatifs sont réalisés sur les données pouvant entraîner le rejet de la requête. Le code HTTP est 400 et la réponse est constituée de l'objet json décrit ci-dessous.
500	Cas d'un traitement applicatif qui échoue pour une raison interne au serveur.
	Dans ce cas, la réponse est un message non structuré.
200	En cas de succès de la requête et la réponse est constituée de l'objet json décrit ci-dessous.

# C.6.7. Réponse JSON

Champ	Туре	(1)	Description			
(1) : Obligatoire (O = oui, N = non)						
codeErreur	String(6)	N	Code d'erreur du traitement de la requête :			
			1 : un des champs de la requête ne respecte pas le format prévu.			
			2 : l'identifiant du télédéclarant ne correspond pas au certificat client reçu.			
			9 : l'adresse électronique de l'utilisateur ayant réalisé l'action ne correspond pas à un utilisateur connu dans la base.			
			6 : la date de fin de mandat n'est pas renseignée alors que le mandat de gestion ne correspond pas à une administration provisoire.			
			14 : La durée d'un mandat de syndic doit être inférieure à 3 ans.			
			26 : la date de début de mandat doit être antérieure à la date de fin de mandat			
			30 : le numéro d'immatriculation de la copropriété n'existe pas dans le registre			
			33 : l'adresse électronique de l'utilisateur ayant réalisé l'action ne correspond pas à un utilisateur du compte de télédéclarant			
			117 : le statut de la copropriété dans le registre n'est pas compatible avec cette action : une déclaration de dissolution a été réalisée et est en cours d'instruction ou a été validée.			
			194 : Une déclaration de successeur ou une demande de renouvellement a déjà été réalisée			
			195 : le statut de la copropriété dans le registre n'est pas compatible avec le renouvellement de mandat : le rattachement du télédéclarant à la copropriété n'est pas valide.			
			196 : la date de début du nouveau mandat doit être postérieure à la date de fin du mandat précédent			
			197 : pour un syndic provisoire se renouvelant en tant que premier syndic de la copropriété, la pièce justificative est obligatoire.			

			198 : il n'est pas possible de modifier le type de mandat lors d'un renouvellement (de syndic à administrateur provisoire ou d'administrateur provisoire à syndic)
messageErreur	Objet	N	Message d'erreur associé.
			Exemple pour le code d'erreur 1 :
			Le champ obligatoire « numTeledeclarant »     n'est pas renseigné

# C.7. Confirmation de rattachement suite à la déclaration du prédécesseur (Réf. WS7)

#### C.7.1. Description du cas d'usage

La confirmation de rattachement permise par le webservice WS7 peut avoir lieu:

- 1. suite à la déclaration du syndic prédécesseur (ou de l'administrateur provisoire ayant achevé sa mission),
- 2. suite à la désignation du syndic provisoire par un notaire lors de l'immatriculation d'une nouvelle copropriété,
- 3. suite à la désignation du syndic par un notaire lors de l'immatriculation d'office (copropriété non immatriculée après les échéances législatives fixées, et après mise en demeure du syndic de réaliser l'immatriculation).

Seul le cas 3 nécessite que le télédéclarant fournisse une pièce justificative.

#### C.7.2. Description HTTP

Méthode : PUT

Ressource : https://www.registre-coproprietes-secure.gouv.fr /api/v1/ws/rattachement/confirmation

Paramètres : requête JSON (description ci-dessous) encodée en UTF-8

### C.7.3. Description des paramètres HTTP

Champ	Туре	(1)	Description
(1) : Obligatoire (O = oui, N =	non)	•	
infosUtilisateur	Objet	0	Informations sur l'utilisateur (Cf. C.8.11 C.8.2).
infoRattachement	Objet	<u> </u>	Définition des informations de rattachement de la copropriété au télédéclarant (Cf. C.8.1).  Facultatif dans le cas d'un syndic provisoire confirmant son rattachement suite à l'immatriculation d'une copropriété nouvelle par un notaire  Obligatoire sinon

### C.7.4. Exemple de requête

Il s'agit ici de la requête envoyée par un syndic provisoire identifié par un notaire lors d'une immatriculation d'office : il fournit à l'appui de sa confirmation de rattachement une pièce justificative qui n'est pas demandée dans le cas général d'un syndic déclaré par son prédécesseur.

```
"infosUtilisateur": {
    "numTeledeclarant": "1",
```

### C.7.5. Description de la réponse

#### C.7.6. Codes de retour HTTP

Code HTTP	Description
400	Cas d'une requête non valide dans sa structure.
	Exemple : Accolade ouvrante sans accolade fermante.
	Dans ce cas, la réponse est un message non structuré.
400	Si la requête json est structurellement valide, des contrôles applicatifs sont réalisés sur les données pouvant entraîner le rejet de la requête. Le code HTTP est 400 et la réponse est constituée de l'objet json décrit ci-dessous.
500	Cas d'un traitement applicatif qui échoue pour une raison interne au serveur.
	Dans ce cas, la réponse est un message non structuré.
200	En cas de succès de la requête et la réponse est constituée de l'objet json décrit ci-dessous.

### C.7.7. Réponse JSON

Champ	Туре	(1)	Description
(1) : Obligatoire (O = oui, N = non)			

codeErreur	String(6)	N	Code d'erreur du traitement de la requête :
			1 : un des champs de la requête ne respecte pas le format prévu.
			2 : l'identifiant du télédéclarant ne correspond pas au certificat client reçu.
			6 : la date de fin de mandat n'est pas renseignée alors que le mandat de gestion ne correspond pas à une administration provisoire.
			9 : l'adresse électronique de l'utilisateur ayant réalisé l'action ne correspond pas à un utilisateur connu dans la base.
			14 : La durée d'un mandat de syndic doit être inférieure à 3 ans.
			17 : le mandat de gestion correspond à une administration provisoire alors que le type de justificatif déclaré n'est pas une ordonnance judiciaire
			19 : le justificatif du mandat de gestion n'est pas un fichier au format PDF
			26 : la date de début de mandat doit être antérieure à la date de fin de mandat
			30 : le numéro d'immatriculation de la copropriété n'existe pas dans le registre
			33 : l'adresse électronique de l'utilisateur ayant réalisé l'action ne correspond pas à un utilisateur du compte de télédéclarant
			46 : le mandat de gestion ne correspond pas à une administration provisoire alors que le type de justificatif déclaré est une ordonnance judiciaire.
			117 : le statut de la copropriété dans le registre n'est pas compatible avec cette action : : une déclaration de dissolution a été réalisée et est en cours d'instruction ou a été validée.
			196 : la date de début du nouveau mandat doit être postérieure à la date de fin du mandat précédent
			210 : le télédéclarant appartient à une société qui n'a pas été identifiée comme le prochain syndic pour cette copropriété par le syndic sortant ou par un notaire lors de l'immatriculation (numéros SIREN différents).
			211 : pour un syndic désigné par un notaire lors de

			l'immatriculation d'office, la pièce justificative est obligatoire.
messageErreur	Objet	N	Message d'erreur associé.
			Exemple pour le code d'erreur 1 :
			Le champ obligatoire « numTeledeclarant »     n'est pas renseigné

# C.8. Objets communs JSON

# C.8.1. Objet « identification »

Champ	Туре	(1)	Description
(1) : Obligatoire (O = oui, N =	non)		
numImmatriculationCopro priete	String(9)	N	Numéro d'immatriculation de la copropriété dans le registre.
			Champ inutile pour l'appel « Immatriculation d'un syndicat de copropriétaires et rattachement de son représentant légal » lors d'une première demande.
			Champ obligatoire :
			- pour l'appel « Immatriculation d'un syndicat de copropriétaires et rattachement de son représentant légal » lors de la modification d'une demande
			- pour l'appel « Mise à jour du dossier d'immatriculation d'une copropriété ».
			Format : AANNNNNNN (A alphanumérique, N numérique)
nomCopropriete	String(50)	0	Nom d'usage de la copropriété
dateReglementCopropriete	String(10)	0	Date du règlement de copropriété
			Format : DD/MM/AAAA
Siret	String(14)	N	Numéro d'identité du syndicat de copropriétaires mentionné au deuxième alinéa de l'article R. 123-222 du code de commerce.

adressePrincipale	Objet adresse	0	Adresse de référence telle que définie à l'article annexe 1
			L'objet « adresse » est décrit plus loin dans le document (Cf. C.8.5).
adresseSecondaire	Tableau d'objets adresse	N	Définition des adresses complémentaires de la copropriété telles que définies à l'article annexe 1.  L'objet « adresse » est décrit plus loin dans le document (Cf. C.8.5).
parcelles	Tableau d'objets parcelle	N	Définition des parcelles cadastrales  L'objet « parcelle » est décrit plus loin dans le document (Cf. C.8.6).
residenceService	Booléen	0	Résidence-service relevant de l'article 41-1 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965.
syndicatCooperatif	Booléen	N	Syndicat coopératif relevant du deuxième alinéa de l'article 14 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965.  Ce champ est facultatif pour les télédéclarants professionnels.
syndicatPrincipal	Booléen	0	<ul> <li>true pour un syndicat principal</li> <li>false pour un syndicat secondaire</li> </ul>
numImmatriculationCopro prietePrincipale	String(9)	N	Numéro d'immatriculation du syndicat principal dans le registre pour un syndicat secondaire.  Format : AANNNNNN (A alphanumérique, N numérique)
nbAsI	Integer	0	Nombre d'ASL auxquelles est rattaché le syndicat de copropriétaires.  Rattachement du syndicat de copropriétaires à l'une des associations prévues par l'ordonnance n°2004-632 du 1er juillet 2004.  Valeur min : 0  Valeur max : 99

nbAful	Integer	0	Nombre d'AFUL auxquelles est rattaché le syndicat de copropriétaires.  Rattachement du syndicat de copropriétaires à l'une des associations prévues par l'article L-322 du code de l'urbanisme.  Valeur min : 0  Valeur max : 99
nbUnionsSyndicats	Integer	0	Nombre d'Unions de syndicats auxquelles est rattaché le syndicat de copropriétaires.  Rattachement du syndicat de copropriétaires à une union de syndicats mentionnée au II de l'article 28 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965.  Valeur min : 0  Valeur max : 99
nbLots	Integer	0	Nombre total de lots.  Valeur min : 2  Valeur max : 99999.
nbLotsHabBurCom	Integer	0	Nombre total de lots à usage d'habitation, de bureaux ou de commerces.  Valeur min : 1  Valeur max : 99999.
nbLotsHab	Integer	0	Nombre de lots à usage d'habitation.  Il s'agit des lots à usage total ou partiel d'habitation.  Le nombre de lots à usage d'habitation comprend ainsi les lots à usage mixte, incluant de l'habitation et une autre activité (par exemple habitation et profession libérale) Valeur min : 1  Valeur max : 99999.

nbLotsStationnement	Integer	0	Nombre de lots de stationnement.
			Tout type de stationnement : aérien ou protégé y compris garages.
			Valeur min : 0
			Valeur max : 99999.

### C.8.2. Objet « procedures »

Champ	Туре	(1)	Description
(1) : Obligatoire (O = oui, N	= non)	·I	
Arrete	Tableau d'objet	N	Arrêtes dans le cadre des procédures administratives et judiciaires.
// arrete [{			
Туре	String	0	Type d'arrêté :
			Valeur énumérée :
			INSALUBRITE_PARTIES_COM : Arrêtés relatifs au code de la santé publique.
			Situations prévues aux articles L. 1331-24, L. 1331-26, L. 1331-26-1, L. 1334-2 ou L. 1334-16 du code de la santé publique
			<ul> <li>PERIL_PARTIES_COM : Arrêtés de péril sur les parties communes.</li> </ul>
			Situations prévues aux articles L. 511-2 ou L. 511-3 du code de la construction et de l'habitation
			EQUIPEMENTS_COM : Arrêtés sur les équipements communs.
			Situations prévues aux articles L. 129-1 ou 129-3 ou L. 129-4-1 du code de la construction et de l'habitation
dateArrete	String(10)	0	Date de l'arrêté.
			Format : DD/MM/AAAA

dateMainLevee	String(10)	N	Date de la mainlevée.
			Format : DD/MM/AAAA
// }] arrete			
mandatAdHoc	Objet	N	Mandat ad hoc tel que prévu à l'article 29-1-A de la loi du 10 juillet 1965 susvisée
// mandatAdHoc {			
dateNomination	String(10)	0	Date de l'ordonnance de nomination.
			Format : DD/MM/AAAA
dateFinMission	String(10)	0	Date de fin de mission indiquée dans l'ordonnance de nomination.
			Format : DD/MM/AAAA
// } mandatAdHoc			
ordonnanceCarence	Objet	N	Ordonnance de carence telle que prévue à l'article L. 615-6 du code de la construction et de l'habitation
// ordonnanceCarence {			
dateOrdonnance	String(10)	0	Date de l'ordonnance du président du tribunal de grande instance.
			Format : DD/MM/AAAA
// } ordonnanceCarence			

# C.8.3. Objet « donneesTechniques »

Champ	Туре	(1)	Description
(1) : Obligatoire (O = oui, N =	non)		
classementEnergetique	Tableau d'objets	0	Table des nombres de bâtiments par valeur d'étiquette énergie
// classementEnergetique [ {			
etiquetteEnergetique	String(8)	0	Valeur à jour du classement énergétique de chaque bâtiment prévu au e de l'article R. 134-2, selon la nomenclature prévue par l'article annexe 3.2.a de l'arrêté du 15 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments existants proposés à la vente en France métropolitaine.

			Valeur énumérée :
			<ul> <li>ETIQ_A</li> <li>ETIQ_B</li> <li>ETIQ_C</li> <li>ETIQ_D</li> <li>ETIQ_E</li> <li>ETIQ_F</li> <li>ETIQ_G</li> <li>ETIQ_NON_DETERMINE</li> </ul>
nbBatiments	Integer	0	Nombre de bâtiments par valeur d'Étiquette énergie, établie dans le cadre d'un audit énergétique pour les copropriétés de plus de 50 lots et dont le permis de construire a été déposé avant le 30 juin 2001, ou dans les diagnostics de performance énergétique « collectif » pour les copropriétés munies d'une installation collective de chauffage ou de refroidissement.  Pour chaque valeur d'Etiquette énergie, il est demandé de renseigner le nombre de bâtiments concernés, le terme « bâtiment » désignant une construction immobilière autonome.  Si aucun diagnostic n'a été réalisé, le nombre total de bâtiments doit être renseigné pour la valeur ETIQ_NON_DETERMINE du champ « etiquetteEnergetique ».  Valeur min : 1
// }] classementEnergetique			
periodeConstruction	String(16)	0	Période de construction.
			Valeur énumérée :  • AVANT_1949 • DE_1949_A_1960 • DE_1961_A_1974 • DE_1975_A_1993 • DE_1994_A_2000 • DE 2001_A_2010 • APRES_2011 • NON_CONNUE
anneeConstruction	StringInteger	N	Année de construction de la copropriété  Valeur min : 0  Valeur max : 9999

typeChauffage	String(16)	0	Type de chauffage.
			Chauffage mixte : chauffage collectif avec régulation individuelle  Valeur énumérée :  COLLECTIF INDIVIDUEL MIXTE SANS_CHAUFFAGE
chauffageCollectifUrbain	Booléen	N	Obligatoire pour un chauffage collectif (partiel ou total):  • true si le chauffage est urbain • false sinon  Facultatif pour le chauffage individuel et sans chauffage
energieChauffageCollectif NonUrbain	String(18)	N	Obligatoire pour un chauffage collectif (partiel ou total) non urbain : Énergie utilisée  Catégories mentionnées à l'article annexe 3 de l'arrêté du 15 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments existants proposés à la vente en France métropolitaine  Valeur énumérée :  BOIS_DE_CHAUFFAGE GAZ_NATUREL GAZ_PROPANE_BUTANE FIOUL_DOMESTIQUE CHARBON ELECTRICITE AUTRE  Facultatif pour le chauffage individuel
nbAscenseurs	Integer	0	Nombre d'ascenseurs
			Valeur min : 0

# C.8.4. Objet « donneesFinancieres »

Champ	Туре	(1)	Description
(1) : Obligatoire (O = oui, N =	non)	l	
premierExerciceComptabl e	Booléen	0	L'exercice comptable en cours, pour lequel l'assemblée générale approuvant les comptes n'a pas encore été tenue, est-il le premier exercice comptable?  • true si l'assemblée générale approuvant les comptes du premier exercice comptable n'a pas encore été tenue.  • false sinon
dateDebutExerciceComptable	String(10)	N	Date de début d'exercice comptable.  Ce champ est obligatoire si la durée de l'exercice n'est pas de 12 mois, et en particulier dans les cas suivants:  - pour le premier exercice comptable,  - si la date de clôture annuelle a été modifiée depuis la dernière mise à jour annuelle réalisée,  - si la date de fin de l'exercice comptable du dernier exercice déclaré date de plus de 18 mois.  Dans les autres cas, ce champ est facultatif  Format : DD/MM/AAAA
dateClotureComptes	String(10)	0	Date de fin de l'exercice comptable.  Format : DD/MM/AAAA
dateAg	String(10)	N	Date de l'assemblée générale approuvant les comptes.  Il s'agit de l'assemblée générale qui a approuvé les comptes du dernier exercice clos.  Facultatif pour un premier exercice comptable, obligatoire sinon  Format : DD/MM/AAAA

chargesOperationsCouran tes	Numeric(10 ,2)	N	Charges pour opérations courantes de l'exercice clos.  Montant correspondant au total I du budget réalisé pour l'exercice clos de l'annexe comptable n° 2 du décret n° 2005-240 du 14 mars 2005.  Facultatif pour un premier exercice comptable, obligatoire sinon  Valeur min : 0
chargesOperationsExcepti onnelles	Numeric(14 ,2)	N	Charges pour travaux et opérations exceptionnelles de l'exercice clos.  Montant correspondant au total II du budget réalisé pour l'exercice clos de l'annexe comptable n° 2 du décret n° 2005-240 du 14 mars 2005 susvisé.  Facultatif pour un premier exercice comptable, obligatoire sinon  Valeur min : 0
montantImpayesCoproprie taires	Numeric(12 ,2)	N	Montant des impayés sommes restant dues par les copropriétaires.  Montant, après répartition des charges, des créances du syndicat de copropriétaires à l'encontre des copropriétaires sur l'ensemble des sommes exigées au titre du dernier exercice comptable clos, correspondant au montant ou au solde des comptes 450 et 459 figurant dans l'annexe 1 du décret n° 2005-240 du 14 mars 2005.  Obligatoire si le nombre de lots à usage d'habitation, de bureau et de commerce est supérieur à 10 et que l'exercice n'est pas le premier exercice comptable  Facultatif sinon  Valeur min : 0
presenceEmployes	Booléen	N	<ul> <li>true si présence d'un gardien ou d'autres personnels employés par le syndicat de copropriétaires.</li> <li>false sinon</li> </ul> Facultatif pour un premier exercice comptable, obligatoire sinon

nbCoproprietairesImpayes	Integer	N	Nombre de copropriétaires débiteurs vis-à-vis du syndicat de plus 300 € à la date de fin de l'exercice comptable clos.  Obligatoire si le nombre de lots à usage d'habitation, de bureau et de commerce est supérieur à 10 et que l'exercice n'est pas le premier exercice comptable  Facultatif sinon  Valeur min : 0  Valeur max : 99999
montantDettes	Numeric(12 ,2)	N	Montant des dettes fournisseurs, rémunérations et autres.  Montant des factures parvenues lors du dernier exercice clos et non réglées, des rémunérations dues au titre du dernier exercice et non versées et des autres dettes du syndicat de copropriétaires [comptes 401 et des comptes 42 à 44, figurant dans l'annexe 1 du décret n° 2005-240 du 14 mars 2005 susvisé.  Facultatif pour un premier exercice comptable, obligatoire sinon
montantFondTravaux	Numeric(12 ,2)	Z	Montant « appelé » du fonds de travaux prévu au II de l'article 58 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 et modifiant l'article 14-2 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965 (dispositions applicables à partir du 1er janvier 2017)  Dans l'attente de l'entrée en vigueur du fonds de travaux, la valeur à renseigner est 0€  Facultatif pour un premier exercice comptable, obligatoire sinon  Valeur min : 0
dateReference	String(10)	N	Date de fin de l'exercice comptable lorsqu'il a été modifié pour la dernière fois  Obligatoire dans la réponse du WS3, lorsque la date de fin de l'exercice comptable a déjà été modifiée  Non présent dans tous les autres cas  Format : DD/MM/AAAA

Numeric(X, Y) : Décimal de X chiffres dont Y après la virgule (Exemple : Numeric(10,2) : 8 chiffres pour la partie entière et 2 pour la partie décimale).

# C.8.5. Objet « adresse »

Champ	Туре	(1)	Description
(1) : Obligatoire (O = oui, N =	non)		
Voie	String(100)	N	Numéro de la voie, indice de répétition (A, bis, ter,), type de voie et nom de la voie.
			La voie ou le lieu-dit doit être renseigné.
lieuDit	String(100)	N	Lieu-dit.
			La voie ou le lieu-dit doit être renseigné.
codePostal	Integer	0	Code postal sur 5 chiffres.
commune	String(100)	0	Nom de la commune.

# C.8.6. Objet « parcelle »

Champ	Туре	(1)	Description
(1) : Obligatoire (O = oui, N =	non)		
codelnsee	Integer(5)	0	Code INSEE de la commune sur 5 chiffres.
			Pour trouver ce code INSEE à partir du nom de la commune :
			https://www.insee.fr/fr/recherche/recherche- geographique?debut=0
			Dans le premier champ, choisir dans la liste déroulante « commune » comme niveau géographique, puis saisir le nom de la commune dans le second champ – le code INSEE est indiqué entre parenthèses.

Prefixe	String(3)	N	Préfixe lié à la section cadastrale contenant la parcelle.
			Dans la plupart des cas : communes non impactées par une absorption de communes, ou dans le cas des communes absorbantes, le champ est égal à « 000 » et <u>est facultatif</u> .
			Dans les autres cas, en particulier pour : Marseille, Toulouse, et les sections des communes absorbées, le champ est obligatoire.
			Pour les sections de communes absorbées, le préfixe est « égal au code de la commune absorbée pour toute section de celle-ci » (Réf. : https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/html/aide/recherche/parcelle_fr.htm)
section	String(2)	0	Référence de la section cadastrale
			Format : 1 à 2 alphanumériques
numParcelle	String(4)	0	Numéro de la parcelle cadastrale
			Format : 1 à 4 entiers positifs

# C.8.7. Objet « attestation »

Champ	Туре	(1)	Description
(1) : Obligatoire (O = oui, N =	non)		
Туре	String(???)	0	Type d'attestation :
			« IMMATRICULATION »
			<ul><li>« MISE_A_JOUR_STANDARD »</li></ul>
			« MISE_A_JOUR_ANNUELLE »
nomFichier	String(???)	0	Nom du fichier correspondant à l'attestation
pdfAttestation	String(10^7)	0	PDF de l'attestation encodé en base 64.
			Taille maximum : 10 000 000 de caractères, soit une taille de fichier de 5Mo environ.

### C.8.8. Objet « ficheSynthetique »

Champ	Туре	(1)	Description		
(1) : Obligatoire (O = oui, N =	(1) : Obligatoire (O = oui, N = non)				
nomFichier	String(???)	0	Nom du fichier correspondant à la fiche synthétique		
pdfFicheSynthétique	String(10^7)	0	PDF de la fiche synthétique encodé en base 64.		
			Taille maximum : 10 000 000 de caractères, soit une taille de fichier de 5Mo environ.		

# C.8.9. Objet « infoRattachement »

Champ	Туре	(1)	Description
(1) : Obligatoire (O = oui, N =	non)		
adminProvisoire	Booléen	<u> </u>	Indication concernant l'exercice d'une mission d'administration provisoire :  • true si le télédéclarant exerce une mission d'administration provisoire pour cette copropriété  • false sinon
			Facultatif dans le cas d'un renouvellement (WS6)
			Obligatoire dans tous les autres cas

typeJustifMandat	String(16)	N	Obligatoire dans les cas :
			<ul> <li>d'une Immatriculation d'un syndicat de copropriétaires et rattachement de son représentant légal (Réf. WS1)</li> <li>d'une demande de rattachement (Réf. WS4)</li> <li>d'un renouvellement d'un mandat de gestion par un syndic provisoire (Réf. WS6)</li> <li>d'une confirmation de rattachement suite à la désignation par un notaire au cours d'une immatriculation d'office (Réf. WS7)</li> </ul>
			Facultatif dans les cas :
			<ul> <li>d'un renouvellement d'un mandat de gestion par un syndic non provisoire (Réf. WS6);</li> <li>d'une confirmation de rattachement en tant que syndic provisoire suite à la désignation par un notaire au cours d'une immatriculation initiale (Réf. WS7);</li> <li>d'une confirmation de rattachement suite à la déclaration de successeur du syndic sortant (Réf. WS7).</li> </ul>
			Type de justificatif pour le mandat de gestion.
			Valeur énumérée :
			<ul> <li>CONTRAT_SYNDIC : Contrat de syndic</li> <li>PV_AG : PV de l'assemblée générale désignant le syndic, le cas échéant accompagné du PV du conseil syndical désignant le syndic coopératif ; le ou les procès-verbaux sont signés ou, à défaut, certifiés conformes</li> <li>ORDO_NOMINATION : Ordonnance de nomination du juge</li> </ul>

nomFichierJustifMandat	String(255)	N	Obligatoire dans les cas :
			<ul> <li>d'une Immatriculation d'un syndicat de copropriétaires et rattachement de son représentant légal (Réf. WS1)</li> <li>d'une demande de rattachement (Réf. WS4)</li> <li>d'un renouvellement d'un mandat de gestion par un syndic provisoire (Réf. WS6)</li> <li>d'une confirmation de rattachement suite à la désignation par un notaire au cours d'une immatriculation d'office (Réf. WS7)</li> <li>Facultatif dans les cas :</li> <li>d'un renouvellement d'un mandat de gestion par un syndic non provisoire (Réf. WS6);</li> <li>d'une confirmation de rattachement en tant que syndic provisoire suite à la désignation par un notaire au cours d'une immatriculation initiale (Réf. WS7);</li> <li>d'une confirmation de rattachement suite à la déclaration de successeur du syndic sortant (Réf. WS7).</li> <li>Nom du fichier justificatif de mandat de gestion. Ce fichier est être au format PDF.</li> </ul>

justifMandat	String(10^7)	N	Obligatoire dans les cas :
			<ul> <li>d'une Immatriculation d'un syndicat de copropriétaires et rattachement de son représentant légal (Réf. WS1)</li> <li>d'une demande de rattachement (Réf. WS4)</li> <li>d'un renouvellement d'un mandat de gestion par un syndic provisoire (Réf. WS6)</li> <li>d'une confirmation de rattachement suite à la désignation par un notaire au cours d'une immatriculation d'office (Réf. WS7)</li> <li>Facultatif dans les cas :</li> <li>d'un renouvellement d'un mandat de gestion par un syndic non provisoire (Réf. WS6);</li> <li>d'une confirmation de rattachement en tant que syndic provisoire suite à la désignation par un notaire au cours d'une immatriculation initiale (Réf. WS7);</li> <li>d'une confirmation de rattachement suite à la déclaration de successeur du syndic sortant (Réf. WS7).</li> </ul>
			Justificatif pour le mandat de gestion encodé en base 64.
			Taille maximum : 10 000 000 de caractères, soit une taille de fichier de 5Mo environ.
dateDebutMandat	String(10)	N	Date de début de mandat (du nouveau mandat pour un renouvellement ou une confirmation de rattachement suite à la déclaration du prédécesseur).
			Facultatif si le mandat de gestion confirmé correspond à un mandat de syndic provisoire ou à une mission d'administration provisoire.
			Obligatoire dans les autres cas.
			Format : DD/MM/AAAA

dateFinMandat	String(10)	N	Date de fin de mandat (du nouveau mandat pour un renouvellement ou une confirmation de rattachement suite à la déclaration du prédécesseur)  Facultatif si le mandat de gestion confirmé correspond à un mandat de syndic provisoire ou à une mission d'administration provisoire.
			Obligatoire dans les autres cas.  Format : DD/MM/AAAA

# C.8.10. Objet « infoSuccesseur »

Champ	Туре	(1)	Description		
(1) : Obligatoire (O = oui, N = non)					
numTeledeclarant	Booléen	0	Indication concernant l'exercice d'une mission d'administration provisoire :  • true si le télédéclarant exerce une mission d'administration provisoire pour cette copropriété  • false sinon		
			• raise smort		
typeTeledeclarant	String(13)	<u>NO</u>	Type de télédéclarant :  PROFESSIONNEL BENEVOLE		
siret	String(14)	N	Le numéro SIRET (Système d'Identification du Répertoire des ETablissements) est un numéro à 14 chiffres qui permet d'identifier un établissement.  Obligatoire si le télédéclarant successeur est un télédéclarant professionnel.  Facultatif sinon		
numTeledeclarant	String(12)	N	Identifiant du télédéclarant successeur : récupéré lors de la création du compte de télédéclarant sur le site du registre.  Obligatoire si le télédéclarant successeur est un syndic bénévole ou coopératif.  Facultatif sinon		

# C.8.11. Objet « infosUtilisateur»

Champ	Туре	(1)	Description	
(1) : Obligatoire (O = oui, N = non)				
numTeledeclarant	String(12)	0	Identifiant du télédéclarant récupéré lors de la création du compte de télédéclarant sur le site du registre.	
adresseEmailUtilisateur	String(320)	0	Adresse électronique de l'utilisateur ayant réalisé l'action. Cette adresse électronique est utilisée comme identifiant unique de l'utilisateur sur le site du registre.	
numImmatriculationCopro priete	String(9)	0	Numéro d'immatriculation de la copropriété dans le registre.	
			Format : AANNNNNNN (A alphanumérique, N numérique)	